

DQ-47 – QUES216, 217

Date : 17 janvier 2007



QUESTION

Différents porte-parole de l'initiateur (dont M. R. Tessier, prés. De Gaz Métro et M. G. Kelly), puis à leur suite la Ville de Lévis, ont avancé l'hypothèse avantageuse pour le milieu d'« industries du froid » (« congélation ») devant venir s'installer dans la proximité des installations de Rabaska, « comme cela se fait déjà au Japon », si Rabaska voyait le jour. Or, l'industrie des pêches de la région de Lévis est bien loin d'être comparable à celle du Japon.

Y a-t-il eu une étude prospective de la part de la Ville de Lévis à propos de l'opportunité et la faisabilité d'une telle industrie du froid ?

Quelle(s) production(s) locale(s) pourrait(ent) alimenter une telle industrie?

RÉPONSE

Rabaska n'a pas effectué d'étude prospective à propos de l'opportunité ou la faisabilité d'une telle industrie du froid.

Rabaska n'a pas connaissance d'une telle étude effectuée par la Ville de Lévis.

Les productions locales qui pourraient alimenter une telle industrie seraient les viandes et les légumes.